

Les avis publics : les avis publics sont affichés à l'hôtel de ville, à la bibliothèque municipale ainsi que sur le site internet de la municipalité au moment de leur parution.

- 23 février 2023 Avis public demande de dérogation mineure DM 2023-001 – 415, rue Hébert
- 23 février 2023 Avis public demande de dérogation mineure DM 2023-002 – 496, rue Hébert
- 17 mars 2023 Avis public - Approbation référendaire – Règlement 436-2023 décrétant une dépense de 400 936.25\$ et un emprunt de 400 936.25\$ pour l'aménagement des parcs du domaine des Brises et d'un terrain de soccer
- 15 mars 2023 Avis public d'entrée en vigueur – Règlement 437-2023 Modifiant le règlement 436-2022 Règlement décrétant les taux de taxation et de tarification des services municipaux ainsi que les conditions de perception pour l'exercice financier 2023
- 12 avril 2023 Avis public d'entrée en vigueur Règlement 438-2023 relatif aux tarifs applicables lors d'intervention du service de sécurité incendie pour combattre l'incendie ou pour intervenir lors d'accident de véhicule d'un propriétaire non-résident de la municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka.
- 21 avril 2023 Avis public demande de dérogation mineure DM 2023-003 – 35, rue des Colibris
- 21 avril 2023 Avis public demande de dérogation mineure DM 2023-004 – 32, Croissant-du-Parc



BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

CENTRE MUNICIPAL
 221, rue Centrale, Saint-Stanislas-de-Kostka, (Québec), J0S 1W0
 Téléphone : 450-373-8944
 Télécopieur : 450-373-8949
<https://www.st-stanislas-de-kostka.ca/>
 Lundi au jeudi : 9 h à 16 h
 Vendredi : 9 h à 12 h
 Fermé entre 12 h et 13 h



JOURNÉE VERTE À SAINT-STANISLAS-DE-KOSTKA

Comme à chaque année, la municipalité contribue à l'amélioration de notre environnement en redistribuant le compost amassé grâce à la collecte du bac brun. Encore une fois cette année, nous vous invitons à participer à la Journée verte avec une nouvelle formule.

Sous le thème de L'EAU, FAUT EN PRENDRE SOIN, nous vous invitons à visiter nos installations municipales afin de mieux comprendre le cycle de vie de l'utilisation de notre eau. Ainsi, il sera possible de visiter notre usine de production de l'eau potable ainsi que le réseau sanitaire. Nos experts municipaux seront sur place afin de répondre à vos questions.

Quand : samedi le 13 mai de 10 h à 13 h

- Visite de l'usine de filtration: 1 chemin de la Baie
 - Visite bassin sanitaire: Entrée par le chemin du Canal, stationnement du parc régional
 - Visite d'une station de pompage: Coin Brosseau et Hébert
 - Distribution du compost: Parc Lavigne, rue Laframboise
- Veuillez prévoir pelle et chaudière.

Par les années passées, nous étions en mesure d'offrir des arbres gratuitement. L'organisme responsable des dons ne peut nous garantir que nous aurons les arbres pour ce printemps. Or, nous prévoyons une distribution plus tard à l'automne en remplacement de la distribution printanière.



20-21 et 22 mai



Les jeudis des aînés

Chaque jeudi à 13h30, la salle du centre communautaire est disponible pour les citoyens et citoyennes qui souhaitent se rencontrer pour partager des moments de loisirs.

Jeux de société, jeux de cartes, sac de sable. Activités de votre choix.

AVRIL 2023						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

MAI 2023						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

JUIN 2023						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Matières recyclables
 Matières organiques
 Déchets
 Surplus de carton
 Plastiques agricoles
 Encombrants
 Ligne Info-collectes 450 225-5055

À LA MAIRIE

Jean-François Gendron
 Maire
Mairie@st-stanislas-de-kostka.ca

Sylvain Poirier
 Conseiller District 1
conseiller1@st-stanislas-de-kostka.ca

Mario Prévost
 Conseiller District 2
conseiller2@st-stanislas-de-kostka.ca

Louise Théorêt
 Conseillère District 3
conseiller3@st-stanislas-de-kostka.ca

Raymond Martin
 Conseiller District 4
conseiller4@st-stanislas-de-kostka.ca

Jacques Mailloux
 Conseiller District 5
conseiller5@st-stanislas-de-kostka.ca

Mario Archambault
 Conseiller District 6
conseiller6@st-stanislas-de-kostka.ca

Environnement

Ménage du printemps écoresponsable

Pour un grand nombre de Québécois, l'arrivée du printemps est un moment propice pour faire le grand ménage : nettoyage du garage, tri des vêtements, lavage des fenêtres – tout y passe!

Les mots clés pour un ménage écoresponsable? Réduire, réutiliser, donner au suivant, récupérer ou composter!

Nous vous proposons quelques trucs pratiques, découvrez-les!

Donnez vos vieux vêtements

Le changement de saison est le moment idéal pour faire le tri des vêtements de toute la famille. Trop petits, trop grands, troués?

- **Donnez** les morceaux en bon état à des centres de récupération ou d'entraide de la région

S'ils sont trop usés, découpez-les et réutilisez-les comme guenilles.

Ménage du garage

Avec le beau temps, on sort les vélos et on commence à jardiner! Quoi faire avec vos vieux pneus, contenants d'huile et de peinture, piles et batteries et produits électroniques désuets?

L'Écocentre est un lieu de récupération de divers types de matériaux qui peuvent être valorisés plutôt qu'envoyés à la collecte des ordures. Le réemploi et la récupération aux fins de recyclage ou de valorisation sont prévus pour l'ensemble de ces catégories de matières.

Matières acceptées

Appareils réfrigérants non fonctionnels

Réfrigérateur, congélateur, climatiseur, thermopompe, cellier, déshumidificateur

Bois

Peint, traité, réutilisable ou provenant de palettes, branches et résidus d'émondage, arbres de Noël naturels, souches, terre non contaminée, tourbe et résidus verts (gazon, feuilles, résidus de jardin, etc.)

Déchets

Quantité excédentaire lors de la collecte régulière des déchets domestiques

Feuilles mortes

Surplus de feuilles mortes de début octobre à fin novembre selon les consignes. En savoir plus.

Matériaux d'excavation

Agrégats, roc, béton, asphalte, pierre, sable et gravier

Matières recyclables (papier, carton, verre, plastique)

Plastique no6 et styromousse (envoyé chez Pyrowave).

Matériaux de construction

Asphalte, bardeaux, béton, briques, gypse, panneaux de styromousse, toilettes, lavabos, fenêtres, luminaires, vitre, laine minérale, PVC

Matériel informatique, appareils électriques et autres régis par le REP (Responsabilité élargie des producteurs)

Ordinateurs, écrans, imprimantes, télécopieurs, cellulaires, téléphones, téléviseurs, lecteurs DVD, CD ou vidéos, cartouches d'encre

Métal

Acier, cuivre, aluminium, nickel, fer, plomb, zinc, fils, gouttières

Piles

Pneus

Avec jantes, sans jantes et surdimensionnés

Sièges autos

Pour réutilisation

Vélos*, tondeuses, souffleuses, meubles et objets réutilisables, bois et matériaux de construction, électroménagers fonctionnels, textiles, jouets, livres. (*Si le vélo est réutilisable – son poids n'est pas comptabilisé dans le 3m3, si le vélo n'est plus en état de fonctionner – son poids sera comptabilisé dans le 3m3)

Résidus domestiques dangereux — source résidentielle seulement

Apprêts et peintures (latex, alkyde, email, à métal, granulaire, industrielle, de signalisation, à usage artistique, aluminium ou autres), époxy, laques, protecteur à bois et à maçonnerie, solvants et diluants (varsol, térébenthine), teinture, vernis, aérosols, adhésifs, huiles à moteur, huile végétale, goudron, scellant à base de goudron, stuc, engrais, pesticides, herbicides, insecticides, fluorescents et ampoules fluocompactes, bonbonnes vides de propane – maximum 20 lb, etc.

Encombrants

Tout objet domestique de taille supérieure à 0,5 m3 qui inclut non exhaustivement : cuisinière, laveuse à linge et à vaisselle, sècheuse, four, accessoire électrique et autre ameublement, matelas, réservoir de tout genre (chauffe-eau, huile, etc.), baignoire, douche, lavabo, cuvette, filtre et pompe de piscine hors terre, toile de plastique de même que tout appareil contenant des halocarures tel que réfrigérateur, congélateur, climatiseur et autre appareil de réfrigération/congélation.

IMPORTANT – Résidus rapportés dans les contenants d'origine, sinon dans des contenants étanches en verre et inscription du nom du produit sur une étiquette collée au contenant de façon à bien l'identifier.

Suite au verglas du 5 avril dernier, les branches rapportées à l'écocentre ne seront pas comptabilisées dans le volume annuel maximal par citoyen

Où:

2575, boulevard Monseigneur-Langlois
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 5P7

Horaire:

Du 1^{er} avril au 30 novembre

OUVERT : 8 h 30 à 17 h 30 du mercredi au dimanche

FERMÉ : lundi et mardi

Loisirs et culture

EXPOSITION CONTAMINATION CULTURELLE 2023

Devant le 226 rue Principale (Résidence St-Stan) du 14 mai au 18 juin. GRATUIT

Nous sommes fiers d'annoncer le début de l'exposition Contamination culturelle 2023, qui sera présentée jusqu'en novembre prochain. L'exposition se déploiera en trois circuits, qui s'installeront à tour de rôle dans les 7 municipalités de Beauharnois-Salaberry. Née initialement d'un désir d'offrir une accessibilité à l'imaginaire des artistes en période pandémique, l'exposition collective extérieure itinérante se renouvelle et se bonifie en 2023. De plus, les partenaires et les artistes peuvent compter sur le soutien de la commissaire Karine Landerman.

Rassemblées sous le thème Élément Terre, les œuvres s'inscrivent dans un processus dynamique de tramage entre les citoyens

et les ressources naturelles et culturelles du territoire. Plus spécifiquement, c'est par la mise en valeur de trois éléments distinctifs de cette vaste région, soit l'air, l'eau et la terre, que les artistes ont abordé leur rapport au lieu, à l'espace, à la population et au vivant. Les œuvres présentées honorent les spécificités du territoire et proposent la découverte, de la personnalité géographique et sociétale des territoires visités.

Les artistes suivants y sont présentés: Catherine Dubois, Stéphanie Viens, Jean-François Leboeuf, Amer Rust, Gabrielle Lalonde, Sonia Isabelle, Monica Brinkman, Chantal Bourque, Frédéric Desjardins, Nancy Lépine.



Inscription
deksuroit@gmail.com

débute le 9 mai 2023

Mardi

Junior

Homme
intermédiaire

Jeudi

Mixte récréatif

Homme
récréatif

SUR LA SURFACE DE DEK HOCKEY DU
115, rue Centrale
St-Stanislas-de-Kostka

NBHPA
Cobes régionales

Saison 1 - du 9 mai au 20 juillet
(11 matchs)

Saison 2 - du 8 août au 26 septembre
(8 matchs)

solo : 165\$ / 120\$*

équipe : 1485\$ / 1080\$*

** junior : 132\$ / 96\$*

*taxes incluses
**chandail fourni

15% de rabais aux résidents de St-Stan